

Les Cahiers du Cercle Orion

Regards mensuels sur un thème actuel



Reconquête industrielle



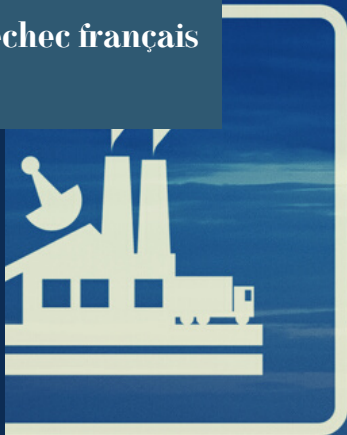
Soutenir notre souveraineté, notre compétitivité et notre durabilité



ÉCHOS DE CHRONOS
Énergie :
un goût de 1973

CHOSSES LUES,
CHOSSES VUES

Fierté et échec français



**Quel avenir pour
notre politique industrielle ?**

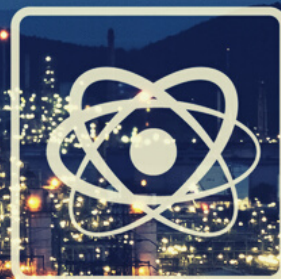
Aymeric DELON

Les défis de l'industrie 4.0

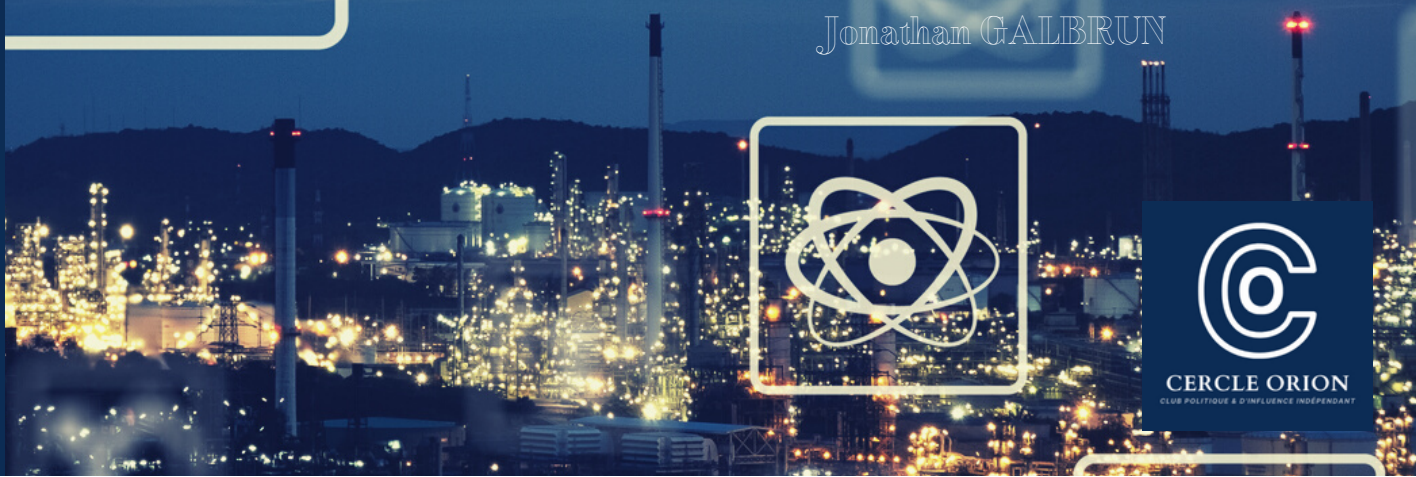
Léa SCHÜLER-ALLAL

**La reconquête industrielle
pour plus de souveraineté**

Jonathan GALBRUN



CERCLE ORION
CLUB POLITIQUE & D'INFLUENCE INDÉPENDANT



REDEVENONS UNE NATION D'INDUSTRIE

AYMERIC DELON

Les Français, lucides et attérés, ne peuvent que constater le déclin de la France : santé, école, sécurité, énergie, économie ... Un pan entier de l'activité tenait la France ensemble, en assurant sa souveraineté, en accélérant son vivier d'innovations et en constituant localement une véritable communauté humaine autour d'emplois de qualité : notre industrie.

Aujourd'hui la France entière est consciente que la désindustrialisation massive de notre pays a été une des fautes politiques majeures de ces dernières décennies et qu'un des vecteurs indéniables du sursaut national est la *reconquête industrielle de la France*.

La reconquête industrielle est la clef pour affronter plusieurs des enjeux de notre avenir : la **revitalisation territoriale**, en redynamisant des bassins de vie autour de projets communs ; le **renforcement de notre compétitivité** en augmentant nos moyens pour l'innovation ; la **transition de nos modes de vie**, en prônant une industrie plus digitalisée, plus connectée mais aussi (voire surtout) plus durable, plus responsable ; enfin, la **restauration de notre souveraineté nationale** (alors que, par exemple, 80% du paracétamol européen vient de Chine et d'Inde...).

Nous le comprenons ainsi aisément : la reconquête industrielle est un objectif de long terme pour relever tous les défis actuels et futurs. La **priorité de l'Union européenne doit d'être une Europe de projets industriels** pour affronter les Etats-Unis, la Chine et l'Inde tout en garantissant notre transition écologique.

Le Cercle Orion ne peut donc ne pas être investi dans cette reconquête industrielle.

SOMMAIRE

Dossier

Objectif reconquête industrielle !

- 3** Quel avenir pour notre politique industrielle ?
par Aymeric DELON
- 7** Les défis de l'industrie 4.0
par Léa SCHÜLER-ALLAL
- 10** La reconquête industrielle pour plus de souveraineté
par Jonathan GALBRUN

Rubriques

- 13** Échos de Chronos
Énergie : un goût de 1973 ...
- 14** Choses lues, choses vues
Fierté et échec français



Le Cercle Orion
souhaite à nos membres et lecteurs
d'excellentes fêtes de fin d'année !

QUEL AVENIR POUR NOTRE POLITIQUE INDUSTRIELLE ?

AYMERIC DELON

La pandémie de COVID-19 a mis en exergue la dépendance de l'UE en matière de biens pharmaceutiques, à la suite d'une désindustrialisation tendancielle qui s'avère plus prononcée en France. Ainsi, Philippe AGHION et Élie COHEN ont, dans un article en 2020, comparé l'évolution du solde commercial français et allemand de l'industrie pharmaceutique, la France et l'Allemagne bénéficiant de déterminants comparables en 2000. Or, si les performances françaises sont restées stables, l'industrie allemande a accru sa productivité et ses exportations.

La part de l'industrie dans la valeur ajoutée nationale a diminué depuis une quarantaine d'années dans les économies de l'OCDE, mais particulièrement en France (baisse de 10 points en 40 ans). Forte de secteurs industriels exportateurs et à haute valeur ajoutée comme l'aérospatiale, le nucléaire ou l'industrie de défense, mais également le luxe et l'agro-alimentaire, la France a préféré longtemps une politique industrielle (politique dont l'objet est de préserver voire d'augmenter la part de l'industrie dans la production nationale) de nature verticale. Or, nonobstant des résultats récents encourageants, de nombreux économistes et industriels prônent plutôt une logique plus horizontale, plus transversale et moins interventionniste. En outre, les compétences européennes en matière de politiques de concurrence et commerciale peuvent contraindre les marges de manœuvre nationales, la politique de l'UE s'orientant toutefois vers l'assouplissement de certaines règles ainsi que le soutien de secteurs industriels clefs en vue de renforcer "l'autonomie stratégique européenne".

Dès lors, quels leviers la politique industrielle



française doit-elle actionner, en cohérence avec les politiques européennes, pour gagner en compétitivité et en résilience?

I - L'industrie, source d'externalités positives pour l'économie, est en recul tendanciel dans les économies développées et surtout en France, en raison de déterminants structurels obérant sa compétitivité industrielle.

I.A - Alors que l'industrie génère des gains pour l'économie, la désindustrialisation est une tendance des pays de l'OCDE, et particulièrement la France.

L'industrie est une source d'externalités positives pour les économies. En termes d'emploi, l'industrie est plus rémunératrice, de 12% pour les postes les moins qualifiés, que dans

les services [1] quand la désindustrialisation est un facteur de polarisation du marché du travail. En termes d'innovation, l'industrie a un fort potentiel puisqu'elle concentre 70% de la R&D privée [2]. Ainsi, l'industrie génère d'importants gains de productivité et de pouvoir d'achat.

Or, les économies prospères sont caractérisées par une désindustrialisation tendancielle, qui est plus aigüe en France. Selon les données de la Banque mondiale (2020), la part relative de l'industrie dans la valeur ajoutée a diminué en vingt ans de 15% en Chine, 17% aux Etats-Unis et de 13% en UE. Or, ce recul est de 20% en France, contre seulement 4% en Allemagne. Les facteurs explicatifs de la tendance mondiale sont, d'une part, une réduction des prix relatifs et une croissance de la demande en services selon la loi de WAGNER et, d'autre part, du fait des avantages économiques de la fragmentation croissante des chaînes de valeurs.

I.B - La désindustrialisation française est le résultat d'un décrochage en termes de compétitivité, que l'action publique française n'a su relever.

*L'industrie française pâtit d'un différentiel défavorable de compétitivité-coût vis-à-vis des pays comparables les plus performants. Les politiques socio-fiscales au sein de la zone euro ont divergé depuis les années 2000. Ainsi, alors que, pour des situations comparables, l'Allemagne a mis en place une politique de forte modération salaire et de transfert de la fiscalité des entreprises vers les ménages [3], la France a connu une appréciation de ses coûts, le déficit de compétitivité coût étant corrigé par les entreprises *in fine* via la compression des marges, et donc de l'investissement [4]. En outre, la fiscalité française sur les entreprises représente le double du résultat d'exploitation, contre 80% en Allemagne, du fait notamment des impôts de production [2].*

e même, plus structurellement, l'industrie française souffre d'une moindre compétitivité hors-coût. Le relativement faible niveau de formation des travailleurs, à la suite des piteuses performances dans les divers classements mondiaux en matière de compétences scolaires, se conjugue avec un mauvais appariement des qualifications avec la demande d'emploi. Ainsi, en France, 23% des

travailleurs dans l'industrie serait sous-qualifiés, taux parmi les plus élevés de l'OCDE. L'industrie française présente un déficit d'automatisation : nonobstant une tendance haussière, le stock de robots français en 2019 est respectivement cinq fois et moitié moindre qu'en Allemagne et en Italie.

Au total, le positionnement de l'industrie française ne permet pas de constituer un solde commercial positif. Hormis des secteurs à forte valeur ajoutée, quoique particulièrement fragilisés par la crise sanitaire, comme l'aéronautique, le positionnement de l'industrie française est "moyen de gamme" [5]. Or, une telle situation ne permet ni de comprimer les marges dans une logique "low cost" de compétitivité-prix ni d'assez se singulariser en termes de compétitivité hors-coût. Ainsi, en 2021, le solde commercial français en biens est déficitaire à hauteur de 84 milliards d'euros, quand l'Allemagne dégage parallèlement un excédent d'environ 180 milliards d'euros.

II - Si elle connaît un renouveau récent, la politique industrielle française fait l'objet de critiques nonobstant certains bons résultats, qu'il s'agira de résoudre par le développement d'une stratégie davantage horizontale et européenne.

II.A - Si le réinvestissement en matière de politique industrielle a permis de restaurer certains facteurs jusqu'alors défavorables, les choix stratégiques effectués concentrent toutefois certaines critiques.

Depuis les années 2000, la France redéfinit une politique industrielle, avec des résultats encourageants. La politique industrielle a ainsi visé en 2005 la mise en place de pôles de compétitivité et le soutien à des innovations de rupture, dans le cadre de la stratégie européenne dite "de Lisbonne" pour rattraper le retard de l'UE en matière de digitalisation. Ensuite, depuis 2010, quatre plans d'investissement d'avenir (PIA), reposant sur un double principe d'effet de levier et de partage des risques, ont successivement visé à financer des projets prometteurs. Outre ces plans, des dispositifs fiscaux en faveur à l'innovation (CICE, CIR, CII) ont été mis en œuvre, pour un montant de plus de 7Md€ en 2019 représentant près des 3/4 des aides totales à l'innovation [6]. En parallèle, le coût du travail a été réduit pour améliorer la compétitivité-coût par des mesures successives d'allègement voire d'exonérations

de charges sociales, pour un coût total de 60Md€ en 2019 [7], ce qui a permis une convergence des coûts salariaux unitaires français et allemands [2].

Or, la politique industrielle française présente plusieurs limites. D'une part, la politique industrielle traditionnelle privilégie de manière discrétionnaire certains secteurs "champions". Or, un tel pilotage présente deux risques importants : la capture de l'acteur public par des intérêts dominants et la dépendance au sentier. Ceci conduit la politique économique à mal anticiper les innovations de rupture et les évolutions du marché. En outre, le pilotage de la politique industrielle s'organise entre plusieurs acteurs mal coordonnées, ce qui a été amélioré par la mise en œuvre de schémas régionales de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). D'autre part, certaines vulnérabilités demeurent constantes : des vulnérabilités économiques (les impôts de production pèsent encore près de 10 fois plus en termes de valeur ajoutée des entreprises qu'en Allemagne), des vulnérabilités administratives (dispersion des aides dans près de 600 dispositifs) mais aussi des vulnérabilités culturelles (image d'une industrie "Germinal").

II.B - La politique industrielle française doit gagner en horizontalité, dans un contexte où l'UE renforce ses initiatives pour accroître son autonomie stratégique.

Il convient de renforcer la compétitivité de l'industrie française, ce qui appelle une politique industrielle davantage horizontale. L'amélioration de la compétitivité coût peut être poursuivie par la finalisation de la suppression de la C3S [8]. Surtout, la compétitivité hors-coût doit être soutenue par le renforcement des dispositifs en faveur de l'innovation : le PIA4 déploie 20Md€ pour l'innovation d'ici 2025. La DG Trésor préconise le développement du capital risque afin de permettre des financements en "late stage" [9]. De manière générale, le ciblage des aides a été redéfini dans le cadre du plan FranceRelance, dont 34 Md€ sont dirigés vers l'industrie, et 86% des bénéficiaires sont des TPE-PME. L'objectif est ainsi de constituer des filières d'innovation améliorant les synergies inter-entreprises

encore insuffisantes en France. En outre, l'attractivité de l'industrie auprès des jeunes implique aussi de développer des visites guidées de sites, à l'instar de centrales nucléaires.

La résilience de l'industrie française doit être renforcée par une politique en faveur de l'autonomie stratégique européenne. La Commission européenne a procédé à une première analyse des dépendances stratégiques de l'UE et a mis à jour, en 2021, une stratégie européenne de diversification des chaînes d'approvisionnement. Ce sont sur ces produits stratégiques que doit se concentrer les efforts de relocalisation industrielle [10]. L'UE permet la mise en œuvre désormais de projets importants d'intérêt économique commun (PIIEC) : batteries, hydrogène, santé. Le programme Horizon Europe entend soutenir des projets industriels susceptibles de relever les défis environnementaux ou sociaux, comme la protection des océans ou la lutte contre le cancer. C'est également la logique du plan de relance, au sein duquel 1.2Md€ est destiné à la décarbonation de l'industrie, ainsi que du dispositif "Territoires d'industrie" s'inscrivant dans une stratégie de développement territorial. En outre, pour accroître la résilience de l'industrie française, une politique de contrôle des investissements étrangers hostiles a été initiée dès 2014 et renforcée en 2019.

La politique industrielle en France se doit d'être beaucoup plus incisive, piloté par un Etat stratège encadré par l'avis conforme et régulier d'universitaires à même d'évaluer les technologies pertinentes et de stopper le financement de projets qui ne sont plus pertinents. Accompagnée de mesures horizontales de restauration de notre compétitivité nationale, une telle politique doit aussi être une politique de revitalisation des territoires, de durabilité de notre économie, de renforcement de notre potentiel de recherche. En somme, une vraie politique globale de souveraineté active au service de notre avenir collectif.

[1] Ph. AGHION et al., 2014

[2] France Stratégie, 2020, "Les politiques industrielles en France"

[3] CEPII, 2020, F. GEEROLF et T. GRJEBINE, “Rééquilibrage de la zone euro : plus facile avec le bon diagnostic !”

[4] Conseil national de la productivité (CNP), 2019

[5] DG Trésor, 2019, “Spécialisation productive et compétitivité de l’économie française”

[6] CPO, 2022, “Redistribution, innovation, transition écologique : trois défis fiscaux en sortie de crise”

[7] CAE, 2019, Y. L’HORTY et al., “Baisses de charges : stop ou encore?” [8] CAE, 2019, Ph. MARTIN et A. TRANNOY, “Les impôts sur (ou contre) la production”

[9] DG Trésor, 2021, “Capital-risque et développement des start-ups françaises”

[10] CAE, 2021, I.MEJEAN et X.JARAVEL, “Quelle stratégie de résilience dans la mondialisation?”

INDUSTRIE 4.0 : QUELS DÉFIS POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR ?

LÉA SCHÜLER-ALLAL

« Le nouveau ne sort pas de l'ancien, mais à côté de l'ancien, lui fait concurrence jusqu'à le nuire », écrivait Joseph SCHUMPETER. Une nouvelle révolution des nouvelles technologies est en marche et il y a urgence à agir. Si la France ne prend pas à temps le virage de l'industrie du futur, elle sera la grande perdante de cette révolution, d'un point de vue économique et social.

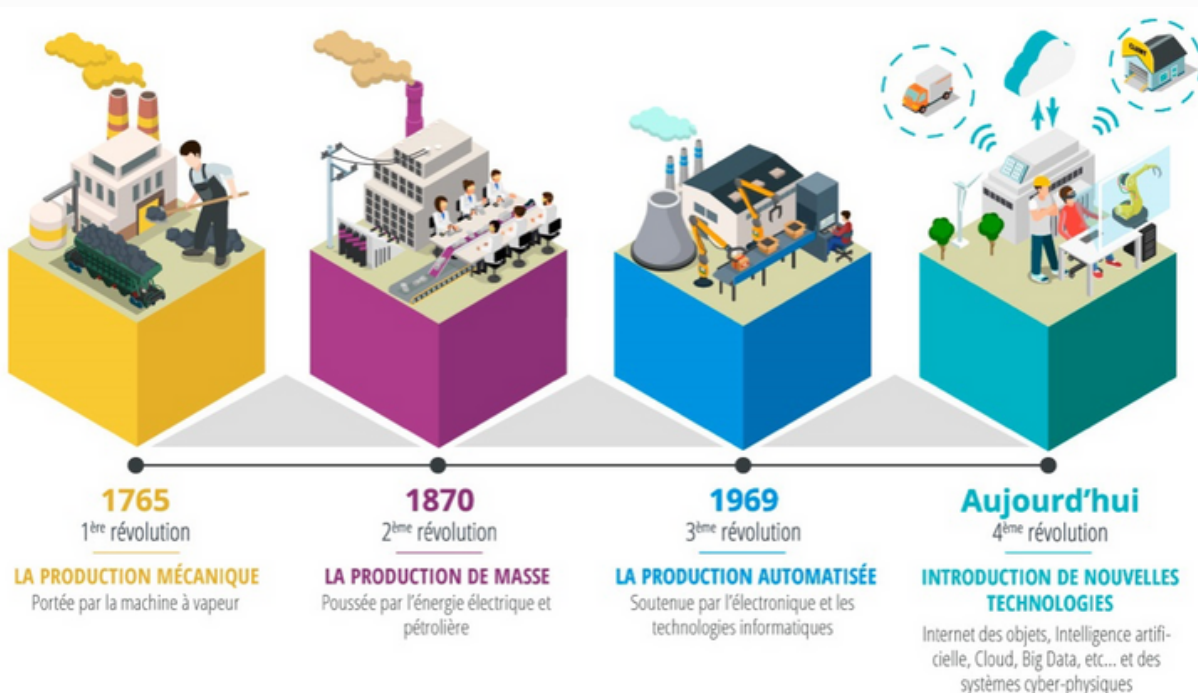
Le secteur industriel français a fondu peu à peu depuis la fin de la période faste des « Trente glorieuses », acmé de l'ère de l'automatisation et de l'électronique. En 2021, l'industrie ne représentait plus que 16,8 % du PIB français brut, contre 23,0 % en moyenne dans l'Union européenne (Banque mondiale). Aujourd'hui, la nouvelle industrie se caractérise par une utilisation massive des données et une connectivité fortement augmentée. Une maîtrise de cette industrie du futur pourrait alors permettre au secteur français de se montrer plus attractif et compétitif qu'aujourd'hui.

Industrie 4.0 : de quoi parle-t-on exactement ?

Le terme industrie 4.0 est apparu la première fois en 2011 au Forum mondial de l'Industrie de Hanovre. Il ne s'agit en rien de faire *tabula rasa* des trois précédentes révolutions industrielles, lesquelles ont toujours aujourd'hui un rôle important à jouer.

Il s'agit plutôt d'exploiter les technologies numériques pour offrir des produits et services personnalisés aux consommateurs en plus des innovations permises par les trois premières révolutions industrielles. L'industrie 4.0 se situe entre les objets réels et digitaux. C'est une industrie connectée dans laquelle plusieurs systèmes numériques fonctionnent en interconnexion pour faire progresser la vitesse de production et la fiabilité des processus.

Cette industrie passe par de nombreux nouveaux outils technologiques comme le



Vers une 4^e révolution industrielle ...

big data, l'intelligence artificielle, l'*Internet of Things*, la réalité augmentée / virtuelle, la blockchain, le cloud.

Quels sont les bénéfices ?

Le déploiement de l'industrie du futur en France devrait permettre à l'industrie de profiter d'une nouvelle dynamique. Les impacts positifs sont multiples, aussi bien d'un point de vue économique, social qu'écologique.

D'un point de vue économique, l'industrie 4.0 pourrait permettre de renforcer la compétitivité de la France avec des gains de l'ordre de 10 à 20 % sur les coûts de fabrication. Ceci devrait aussi permettre de renforcer l'attractivité en France et à l'international.

D'un point de vue social, cette révolution pourrait améliorer les conditions de travail des salariés et leur redonner une place plus centrale dans l'organisation des entreprises. Cela générerait, certes, des destruction de postes moins qualifiés, mais tout en créant des emplois liés aux nouvelles technologies.

Enfin, d'un point de vue écologique, elle pourrait réduire l'impact environnemental des activités industrielles (avec une meilleure utilisation des ressources comme l'énergie par exemple).

A quels défis devons-nous faire face ?

Il est toujours compliqué de développer, coordonner et rationaliser les différentes initiatives mises en place à une échelle nationale et locale. Pour cela, nous pensons que le triptyque innovation – financement – formation permettra de soulever les points les plus cruciaux permettant d'atteindre cet objectif.

Innovation

La France est déjà dotée de certains centres d'innovation comme les pôles de compétitivité depuis 2004 ou les instituts de recherche et de technologie. Il s'agit

maintenant de donner encore plus d'impulsion à ces centres de R&D en y associant à la fois les acteurs privés (entreprises), les acteurs publics (régions ou collectivités) et les acteurs de la formation (universités, écoles) en travaillant au sein d'un écosystème.

Au-delà, il sera nécessaire d'inscrire la dynamique territoriale de ces centres en cohérence avec les initiatives globales, en faisant profiter les autres régions des différents développements, dans une approche locale – globale réciproque.

Financement

L'Etat français a déjà développé un certain nombre de dispositifs permettant de soutenir le développement des nouvelles technologies industrielles comme le crédit impôt recherche ou encore les Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA).

La diversité des outils et des acteurs permettant de financer cette révolution technologique peut entraîner une dispersion des aides. Nous estimons qu'il est nécessaire de rationaliser ces dispositifs pour en faire profiter de manière significative les technologies nécessaires pour demain, sans pour autant mettre en place une limitation stricte de montant quand cela est nécessaire. Nous pensons en effet que le retour sur investissement dans les différents aspects économiques, sociaux et écologiques sera bien supérieur aux aides engagées initialement.

N'oublions pas que certaines *start-ups* de la *FrenchTech* déjà bien développées obtiennent des financements privés très importants comme Exotec, aujourd'hui valorisée à deux milliards de dollars. Celles-ci restent néanmoins des exceptions dans le panorama français.

Formation

Un effort significatif devra être fait, à la fois sur les formations initiales et professionnelles.

D'une part, nous suggérons d'introduire les notions de nouvelles technologies dès le lycée dans un cours d'introduction à l'ingénierie. Les formations supérieures devront, quant à elles, être renforcées par des cours de spécialisation, que ce soit au niveau licence / BTS, master ou doctorat. Le nombre de formations dédiées devront également être augmentées, et ceci sur l'ensemble du territoire pour permettre un accès égal à ce type de formations.

D'autre part, nous pensons qu'il est fondamental de proposer des formations sur une semaine à destination des dirigeants voire responsable du développement informatique d'entreprises.

LA RECONQUÊTE INDUSTRIELLE POUR PLUS DE SOUVERAINETÉ

JONATHAN GALBRUN

A l'aube de cet hiver 2022, la France fait face à un probable déficit énergétique qui entraînera vraisemblablement des coupures d'électricité (que l'on va espérer que ponctuelles) dans certains territoires. Bien que le secteur de l'énergie soit l'un des points forts traditionnels de la France, les politiques menées dernièrement autour du nucléaire notamment ont amenuisé notre indépendance en la matière et illustre bien l'état actuel de notre souveraineté industrielle dans bien des domaines.



Relocaliser sa production pour recouvrer sa souveraineté...

La période actuelle est malheureusement riche en exemples illustrant notre manque significatif de souveraineté sur des sujets des plus stratégiques pour la bonne continuité de la vie d'une nation.

En effet, le dernier rapport de l'IEA (*International Energy Agency*) de 2022 à propos de la chaîne de production des énergies renouvelables telles que les panneaux photovoltaïques, montre explicitement qu'entre 2005 et 2021, la part chinoise dans la production mondiale est passée de 6% à 70% quand celle de l'Europe est tombée de 28% à moins de 3%.

À ce stigmate de notre déclin continu en matière de choix industriel stratégique depuis plusieurs décennies, ajoutons l'influence de l'Union Européenne (UE) dans notre déconstruction de notre modèle énergétique domestique à travers la filière nucléaire ainsi que le démantèlement méticuleux d'EDF, comme le laisse entendre Henri PROGLIO, ancien Directeur Général de l'énergéticien français devant la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale ce 13 décembre 2022, la France se retrouve désormais dépendante de l'importation d'énergie venant de puissances étrangères, limitant considérablement notre indépendance et notre sécurité d'approvisionnement en la matière.

Au-delà de l'aspect purement économique, une volonté de bonne gestion du risque inviterait n'importe quelle nation à s'occuper de ses chaînes d'approvisionnement et de productions vitales pour le bon fonctionnement global du pays en question.

C'est d'ailleurs ce que l'IEA préconise dans son dernier rapport à propos de la trop forte concentration de la production des panneaux photovoltaïques par la Chine. Devant cette période géopolitique chamboulée, l'exemple des sanctions vis-à-vis de la Russie devrait nous inciter collectivement à s'affranchir d'une dépendance trop importante auprès d'une puissance étrangère, qui plus est lorsqu'elles ne sont pas forcément dans notre scope géographique ou idéologique.

Comme les récentes tensions à Taiwan ont pu le laisser entrevoir, nul ne peut dire si une situation similaire à la Russie pourrait advenir vis-à-vis de la Chine dans un futur proche, avec des conséquences dramatiques pour notre société par sa capacité à s'auto-suffire dans une telle situation.

Effectivement, lorsqu'en plus de la pénurie d'énergie, nous avons également une pénurie de certains médicaments cet hiver, conséquence de cette extrême dépendance que la France, et plus globalement l'UE, a envers le reste du monde pour ses besoins primaires, il convient de se préoccuper urgemment de cette question de relocaliser autant que faire se peut la production et la maîtrise de la chaîne de valeur dans ces secteurs essentiels. Comme le rappelait l'Agence européenne du médicament en 2017 : « Environ 40% des médicaments finis commercialisés dans l'Union européenne proviennent d'hors-UE et 80% des substances actives pour les médicaments disponibles dans l'UE sont situés en dehors de l'Union. »

Le rôle stratégique de l'Etat pour permettre un financement adéquat de ce regain de souveraineté...

Néanmoins, tous les secteurs n'ont pas forcément vocation à être relocalisés pour conserver un équilibre dans les échanges internationaux. En effet, relocaliser et réindustrialiser nos territoires ne se fait pas sans coûts de frottement.

Pour reprendre l'exemple des panneaux photovoltaïques où la Chine est en position quasi monopolistique, cela s'explique notamment par un coût de production inférieur d'environ 35% à ceux de l'Europe toujours d'après le rapport de l'IEA.

Ainsi, en laissant une concurrence pure et parfaite s'organiser à l'échelle mondiale, il est bien entendu impensable de pouvoir lutter significativement contre ce phénomène de délocalisation et donc de perte de souveraineté inhérente.

Le rôle de l'Etat en tant qu'organisateur et administrateur de l'environnement économique de la nation est alors stratégique et indispensable. Or, dans ces deux domaines cités précédemment, les énergies renouvelables d'une part et les médicaments d'autre part, l'Etat joue d'ores et déjà un rôle majeur en termes de financement à travers des subventions incitatives pour les consommateurs pour l'un et des remboursements via l'Assurance Maladie dans la plupart des cas pour l'autre.

Autrement dit, l'Etat aujourd'hui finance déjà ces chaînes de valeur, à la différence près que l'essentielle de la valeur ajoutée va être captée dans les pays exportateurs et qu'il ne restera en France que la simple marge d'intermédiation, creusant au passage tant un déficit commercial que public par la même occasion ...

En redirigeant donc ces fonds publics déjà engagés vers les entreprises qui auraient choisi de relocaliser la production d'éléments stratégiques sur le territoire, l'Etat favorisera donc le développement de cet écosystème qui, petit à petit, permettra également de baisser les coûts de production domestiques grâce à l'investissement alors rendu possible. Si aujourd'hui aucune discrimination n'est faite dans l'obtention d'une aide à la transition écologique pour des panneaux photovoltaïques venant d'une entreprise chinoise ou une entreprise française, l'Etat finance en fait littéralement la désindustrialisation puisque le gain de court-terme à importer plutôt que produire localement se transformera avec le temps en un véritable avantage stratégique à long-terme puisque les bénéfices et donc les investissements seront réalisés hors du territoire, ce qui se passe depuis déjà trop longtemps malheureusement...

Un autre rôle que pourrait jouer l'Etat dans cette réindustrialisation stratégique, serait celui de garant des revenus futurs des entreprises nouvellement créées, en réservant la commande publique aux entreprises établies et produisant en France, leur permettant ainsi de lever plus facilement des financements adéquats auprès du marché ou d'autres investisseurs privés, réconfortés par l'engagement de l'Etat pour asseoir la rentabilité du projet.

Même si ce levier n'est bien sûr pas applicable dans tous les secteurs, il l'est en tout cas probablement dans les deux précités initialement, avec un horizon possible relativement long en matière de besoin d'énergie et de dépenses de santé.

Quand réindustrialisation rime avec formation de la future génération ...

Réindustrialiser et permettre l'écosystème pour avoir les industries innovantes de demain nécessitent d'avoir les ressources humaines adéquates.

En ces temps de recherche de sens pour la plus jeune génération en quête de motivation pour s'investir et s'épanouir pleinement dans le monde du travail, quoi de mieux que de proposer des emplois à forte valeur ajoutée, qualifiés et avec un objectif de reconstruire le modèle actuel en perte de vitesse.

Qu'il s'agisse de l'énergie, la santé, la robotisation et la digitalisation, la cryptographie et la cybersécurité, les moyens de transports du futur mais aussi des innovations en matière d'alimentation et d'ingénierie du vivant, les défis sont nombreux et parfaitement dans le champ des possibles pour notre société et ses futures générations.

Sortons de ce modèle qui se contente de plus en plus de diminuer le rôle de la France à un rôle d'intermédiaire dans l'outil productif et industriel, laissant au passage toute la richesse intellectuelle et économique aux pays ayant choisi de prendre la responsabilité de ces défis.

Renforcer alors l'attractivité et le niveau de l'éducation et de la formation en France est un impératif fondamental pour pouvoir faire face à l'exigence intellectuelle des défis de demain, tout comme recréer et réinvestir la création de filière d'excellence, avec des débouchés et possibilités inspirantes pour notre jeune génération.

Réindustrialiser une nation est synonyme de cercle vertueux pour différentes strates de la société. Depuis un système d'éducation et de formation plus approprié et adapté aux défis de demain, à l'organisation économique plus diversifiée et autonome vis-à-vis des aléas de la géopolitique internationale, il semble absolument vital pour le futur de la France de se réapproprier ce chantier tellement malmené au cours de ces dernières décennies.

ÉNERGIE : UN GOÛT DE 1973 ...

La France cet hiver est marquée par le spectre de tensions sur le réseau électrique, qui témoigne encore d'une déliquescence de notre puissance nationale ... Nous risquons des coupures d'électricité ou plutôt, comme il convient de dire, des "délestages". Pour éviter d'en arriver à cette vulnérable extrémité, le Gouvernement en appelle à la sobriété énergétique des entreprises et citoyens français (sobriété qui pour certains est contrainte vue l'inflation relative aux prix des matières énergétiques).

Cette situation n'est pas sans rappeler le choc pétrolier de 1973. Au tournant de l'année 1974, Georges POMPIDOU en appelait à "l'esprit d'économie" des Français. Un esprit nécessaire pour ne pas trop fragiliser le tissu industriel, soumis à une hausse de leurs coûts faramineuse.

Revenons brièvement sur les raisons de ce choc pétrolier qui sévit en 1973. Il résulte de la décision concertée de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), véritable cartel de l'or noir, de réduire leurs production de pétrole en représailles géopolitiques du soutien occidental (et plus particulièrement états-unien) à Israël lors de la Guerre du Kippour. L'Occident, moteur de la croissance, étant majoritairement importateur de matières fossiles, a payé une lourde facture ... dont nous subissons les conséquences encore de nos jours.

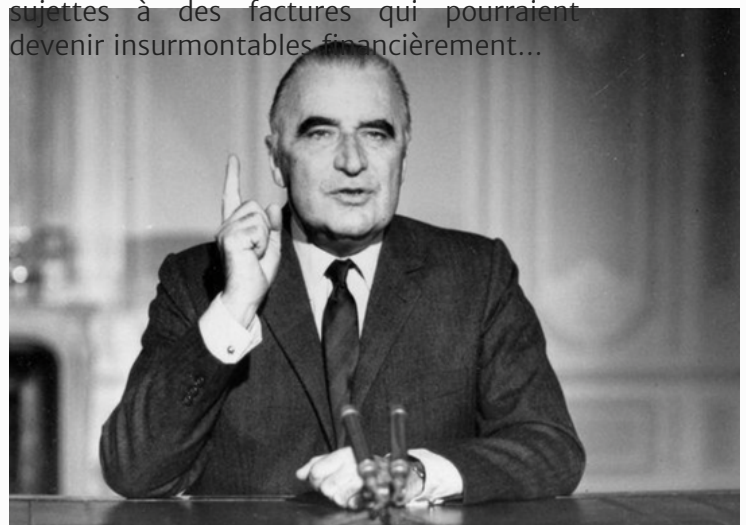
Toutefois, les situations à un demi-siècle d'intervalle diffèrent par deux points fondamentaux.

Premièrement, alors que le choc pétrolier de 1973 résulte d'une décision politique, la situation actuelle résulte d'une conjugaison de facteurs. Bien sûr la Guerre en Ukraine a un impact fort (du fait cette fois d'une décision politique non des exportateurs mais des importateurs d'énergie [russe]). Or, il

convient aussi de mentionner les conséquences de la reprise de la demande post-confinements et des enjeux structurels liés au réchauffement climatique et la chute tendancielle des stocks disponibles.

Deuxièmement, l'innovation entre temps a permis une diversification des voies d'approvisionnement et de production énergétiques, notamment avec l'essor des énergies renouvelables (EnR). Les Etats-Unis, principale victime du choc pétrolier de 1973, sont devenus aujourd'hui un leader du fossile grâce à ses extractions de schiste. La France, grâce à son pari nucléaire fait dans les années 1950 et 1960 puis accéléré à la suite du choc pétrolier par Valéry GISCARD D'ESTAING nous a permis de pallier une partie du choc ... malheureusement une résilience limitée par l'état de nos centrales et le désintérêt progressif en France pour l'atome.

En tout cas, demeurons vigilant face au risque de faillites de nos entreprises sujettes à des factures qui pourraient devenir insurmontables financièrement...



Le président Georges POMPIDOU lors de son allocution télévisée en 1974 appelant les Français à renouer avec leur "esprit d'économie".

FIERTÉ ET ÉCHEC FRANÇAIS

André LARANÉ, préface de Jean TULARD, *La France en héritage – ce que la France a apporté au monde*, L'Artilleur, 2022

Dans une époque où l'Histoire tend à se moraliser, à dénoncer les vilénies des Français au travers des siècles, certaines lectures font du bien pour nous rendre fier d'appartenir à la Nation France. Construit en miroir à la célèbre *Histoire mondiale de la France* (Patrick BOUCHERON (dir.), 2017) où est décrit ce que l'Histoire de France doit au monde, le directeur du site *Herodote.net*, André LARANÉ illustre ce que l'Histoire du monde doit à la France, dans tous les domaines : politique, société, sciences, économie ... Une des thèses de l'auteur de cet essai est que l'Histoire européenne a trouvé sa richesse plurielle grâce à la diversité des Etats-nations qui se font concurrence et dont les grandeurs se succèdent (une somme de logique libérale appliquée à l'Histoire). Or, l'Etat-nation est originaire de France, sous le sceau de Philippe Auguste ou de Philippe Le Bel (sur

lequel on lira avec profit le livre écrit récemment par Jacques KRYNEN chez Gallimard). Dans le nouveau paradigme international à l'œuvre, le plaidoyer historique ô combien actuel du retour des Etats-nations démocratiques comme échelle principale et pertinente de l'action publique est à entendre, alors qu'une certaine vision uniformisante par le néolibéralisme fédéraliste et naïf de Bruxelles est remise en cause ... Plus profondément, il est toujours heureux à l'heure de la victimisation permanente de notre passé de se rappeler que la France est une patrie structurante de l'Histoire du monde, un pays à part (et dont nous devons assurer qu'elle le reste).

Public Sénat, Marion VIGREUX, *Nucléaire : les défis de la relance*, 2022, 52 min

Dans ce documentaire très instructif, la chaîne du Palais du Luxembourg revient sur les errements de la doctrine nucléaire française à l'heure où, depuis Belfort, le président de la République a annoncé début 2022 réinvestir dans nos capacités nucléaires. Ce documentaire montre comment nous avons délaissé massivement l'ensemble de la chaîne de l'industrie nucléaire : baisse des moyens, chute des capacités en formation dans les écoles techniques et d'ingénieur ... pour aboutir à une situation où, au lieu de contenter les écologistes, nous nourrissons d'arguments les associations anti-nucléaires puisque nous ne sommes plus à même de réparer les centrales que nous abandonnons. Or, le vent de l'Histoire est à l'affirmation d'une souveraineté verte et innovante, ce dont le nucléaire français est un vecteur majeur. Coupable abandon...



Les Cahiers du Cercle Orion | Numéro 2 Décembre 2022

Président du Cercle Orion : Alexandre MANCINO

Vice-Président Exécutif du Cercle Orion : Aymeric DELON

Avec

Aymeric DELON, Jonathan GALBRUN et Léa SCHÜLER-ALLAL

Pour rejoindre le Cercle Orion, scannez ce QR code :

